

CAMUSAT GROUPE SAS

+33 (0) 345 165 165 | **Siège Social** : Parc Claude Monet
+33 (0) 345 165 166 | 9 allée des Sablières
www.camusat.com | 78 290 CROISSY SUR SEINE

Société au capital de 10 250 000 €
SIREN 535 166 177 RCS VERSAILLES

Adresse courrier : Camusat Groupe
7 rue Gustave Eiffel - 21540 SOMBERNON

A Monsieur BAN KI-MOON
Secrétaire-Général des Nations Unies
NEW YORK, NY10017
USA

A Croissy Sur Seine, le 28 avril 2015

Objet : Lettre de réengagement et de soutien aux dix principes du Global Compact

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je viens vous exprimer le soutien de Camusat Groupe et de tous ses collaborateurs aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et notre volonté de le réintégrer.

Notre structure a déjà soutenu l'initiative du Global Compact mais nous convenons qu'elle n'était à l'époque pas assez mature et notre retour d'expérience pas assez suffisant pour pouvoir communiquer annuellement sur le progrès. Notre Groupe étant en permanente croissance, il nous était difficile de produire un rapport annuel sur les actions initiées et les axes d'amélioration en matière de RSE.

En 2014, notre groupe a déployé pour toutes ses filiales un projet de responsabilité sociale, sociétale et environnementale accompagné d'un reporting mensuel et d'un reporting trimestriel sur le sujet. Les dix principes du Pacte Mondial sont inscrits dans cette démarche et guident l'ensemble des collaborateurs Camusat à travers le monde dans leurs actions au quotidien. Nous avons à cœur de faire progresser les principes du Pacte Mondial dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans les stratégies de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre nouvelle participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le Progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des 10 principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date de réengagement, et par la suite, annuellement en conformité avec les Directives pour la Communication sur le Progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie, une présentation de la démarche que nous avons initiée ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire-Général des Nations Unies, à notre profond respect à votre égard et à l'expression de nos sentiments distingués.

Richard THOMAS
Président Directeur Général

